



PRÉFET DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Étienne, le 16 avril 2024

Match entre l'association sportive de Saint-Étienne (ASSE) et le Football Club des Girondins de Bordeaux (FCGB) du 20 avril 2024. Périmètre d'interdiction d'accès au stade Geoffroy Guichard.

Le samedi 20 avril, au stade Geoffroy Guichard, se tiendra un match de Ligue 2 opposant l'ASSE au FC Girondins de Bordeaux. À l'issue de la réunion de préparation de cette rencontre, le préfet de la Loire a pris un arrêté instaurant un périmètre d'interdiction d'accès au stade Geoffroy Guichard pour les supporters du FC Girondins de Bordeaux.

Toute personne se prévalant de la qualité de supporter du FC Girondins de Bordeaux, ou se comportant comme tel, ne pourra accéder au stade Geoffroy Guichard et à ses abords, circuler ou stationner sur la voie publique dans les périmètres définis par l'arrêté préfectoral n° DS 2024-673 du 16 avril 2024 (ci-joint) :

- rue Simone de Beauvoir ;
- rue de la Tour ;
- route de l'Etrat
- rue Pierre de Coubertin ;
- rue de Molina ;
- rue Charles Cholat ;
- A72 (de la bretelle sortie 13 à la bretelle sortie 14) ;
- boulevard Georges Pompidou ;
- giratoire Necker ;
- rue Sheurer Kestner ;
- rue des Aciéries ;
- boulevard Thiers ;
- rue Verney Carron ;
- rue Montyon ;
- rue des Trois Glorieuses ;
- giratoire Khivilev ;
- rue Bergson ;
- avenue François Mitterrand ;
- avenue Pierre Mendès France ;

De plus, sont interdits dans ce périmètre, dans l'enceinte et aux abords du stade, la possession, le transport et l'utilisation de tous articles pyrotechniques et tout objet pouvant être utilisé comme projectile.

Le préfet de la Loire appelle chacun à la responsabilité pour garantir le bon déroulement de cette rencontre sportive.

Cabinet du préfet

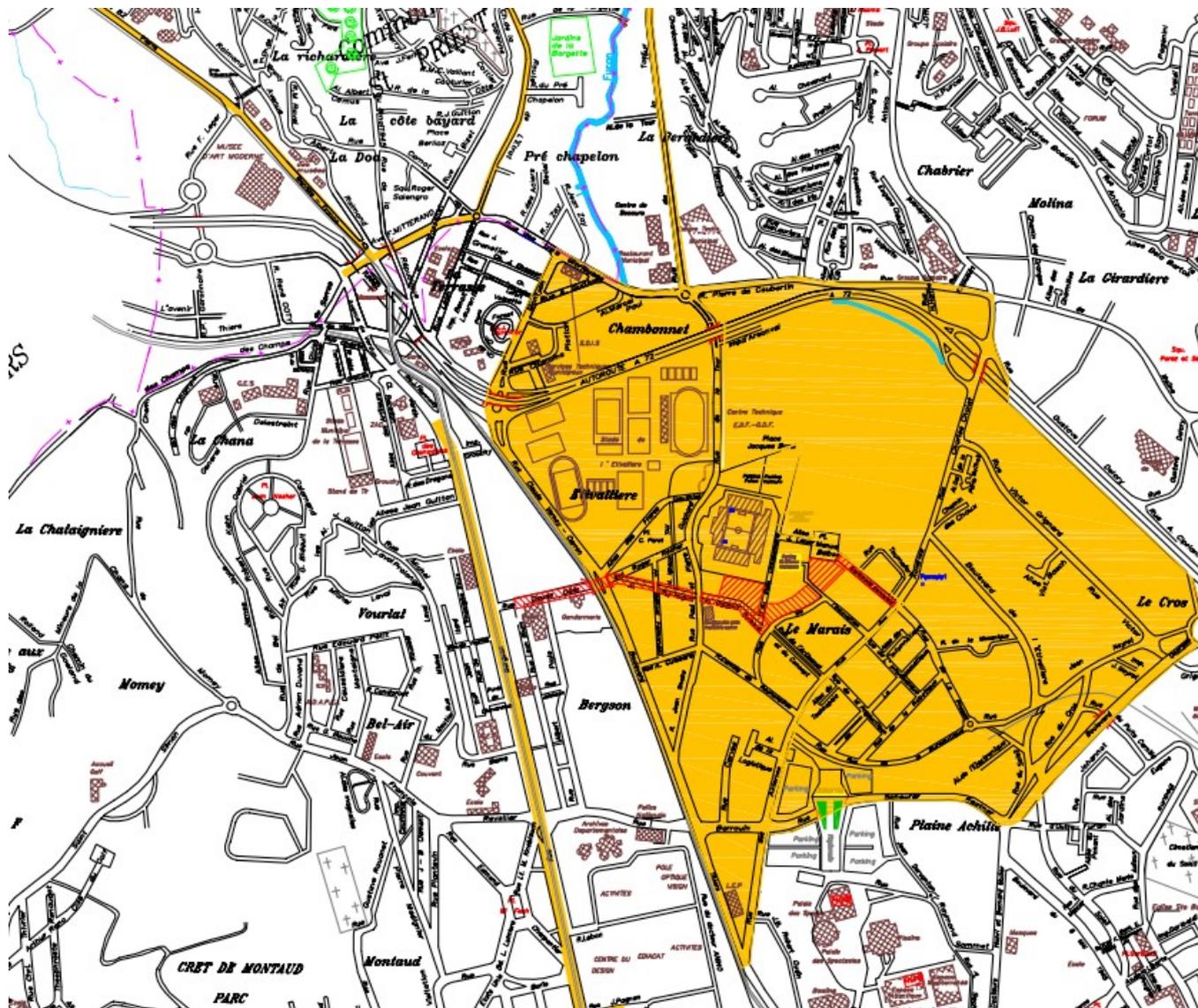
Tél : 04 77 48 48 06

Mél : pref-communication@loire.pref.gouv.fr



PRÉFET DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cabinet du préfet

Tél : 04 77 48 48 06

Mél : pref-communication@loire.pref.gouv.fr